



SERVICE

RADIOTHERAPIE- ONCOLOGIE

NIVEAU -1 (RADIOTHERAPIE)
NIVEAU 0 (HOSPITALISATION DE JOUR ONCOLOGIE)
NIVEAU 2 (HOSPITALISATION ONCOLOGIE)

I . PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

CHEF DE SERVICE : DR SYLVIE MENGUE

UNITE DE RADIOTHERAPIE

CADRE DE SANTE : EMMANUEL BANIEL

**PRATICIENS HOSPITALIERS : DR SYLVIE MENGUE
DR PIERRE GUSTIN**

UNITE D'ONCOLOGIE MEDICALE

CADRE DE SANTE : JULIEN GARCIA

**PRATICIENS HOSPITALIERS : ONCOLOGUE REFERENT : DR HERVE ROBERT
DR ANOUCK BONNET**

	HDJ ONCOLOGIE	HOSPITALISATION ONCOLOGIE	RADIOTHERAPIE
<u>LITS ET PLACES</u>	11 Places (9 fauteuils, 2 lits)	8 lits	-
<u>SECRETARIAT</u>	Tel: 40. 48.61.44		40 48 60 76
<u>SALLE DE SOINS</u>	Tel: 40.48.58 91	Tel : 40 48 58 59	Console d'accélérateur Tel: 40.48.60.79

II . PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

Le département d'Oncologie Radiothérapie prend en charge les patients adultes atteints d'une maladie cancéreuse.

Les professionnels du département suivent les patients tout au long de leur maladie :

- ✧ Au moment du diagnostic,
- ✧ Lors du bilan initial de la maladie,
- ✧ Lors des traitements spécifiques :
 - Chimiothérapie,
 - Radiothérapie,
 - Hormonothérapie,
 - Thérapeutiques ciblées
- ✧ Pour le suivi du traitement,
- ✧ Pour les soins palliatifs et d'accompagnement
- ✧ Pour le soutien dans les différentes étapes du traitement et de la maladie.

III . ORGANISATION DU SERVICE – DEROULEMENT DU SEJOUR

→ SERVICE DE RADIOTHERAPIE (NIVEAU -1)

Le traitement par radiothérapie est un traitement ambulatoire, les modalités sont expliquées par le radiothérapeute.

La préparation du traitement nécessite un délai de 1 jour à 3 semaines suivant les cas, entre la réalisation du scanner de simulation et les séances de radiothérapie.

Le rythme des séances est quotidien pour la majorité des traitements ; c'est-à-dire cinq jours par semaine, sauf le week-end et les jours fériés.

Le nombre de séances est propre à chaque patient, selon le type de cancer, le but de l'irradiation, l'état physique général.

→ L'HOPITAL DE JOUR D'ONCOLOGIE (NIVEAU 0)

Le service accueille les patients pour les consultations médicales et l'administration des thérapies médicamenteuses (chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie, transfusion...) ne nécessitant pas une hospitalisation.

L'hôpital de jour est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 00 à 17 h 00 sauf les jours fériés. Avant le traitement, le patient sera examiné par le médecin. Celui-ci demandera la préparation du traitement à la pharmacie, puis l'infirmière administrera au patient les traitements médicamenteux nécessaires.

→ UNITE D'HOSPITALISATION D'ONCOLOGIE (NIVEAU 2)

L'unité accueille les patients relevant d'une hospitalisation complète soit pour l'administration de leur traitement, soit pour le soutien des différentes étapes de la maladie et du traitement. Un interne en médecine est présent tous les jours ouvrables.

Cette unité bénéficie du soutien d'un kinésithérapeute, d'un assistant social et d'une diététicienne.

Les accompagnants familiaux sont acceptés 24h/ 24 sur accord médical.

Les 2 unités bénéficient du soutien d'une psychologue et de l'offre de soins de confort par l'intermédiaire d'une masseuse manucure.

Elles travaillent en collaboration avec l'équipe mobile de soins palliatifs et l'équipe douleur.

IV . VIE QUOTIDIENNE

	<u>HDJ ONCOLOGIE</u>	<u>HOSPITALISATION D'ONCOLOGIE</u>	<u>RADIOTHERAPIE</u>
<u>HORAIRES DES VISITES</u>	De 07h à 17h00	De 12 h à 20 h00	-
<u>PARTICULARITES</u>	Un seul accompagnant à la fois. La présence des enfants est déconseillée.	Accompagnant familiaux acceptés sur condition. La présence des enfants est déconseillée.	-
<u>HORAIRES DES REPAS</u>	Il vous sera proposé une collation si vous êtes présent au moment du repas du midi.	6 h 30- 11 h 30 – 17 h 30	-

→ VOUS ET/OU VOTRE FAMILLE SOUHAITEZ RENCONTRER LE MEDECIN ? COMMENT PROCEDER ?

Le médecin est disponible pour toute information.

Pour rencontrer le médecin, il est nécessaire de le préciser aux infirmières ou aux manipulateurs qui l'informeront de la demande.

Selon les renseignements demandés, les infirmières ou les manipulateurs peuvent orienter les patients et leurs proches auprès des professionnels compétents selon les besoins et les disponibilités.

De 8 h 00 à 16 h 00, l'infirmière de consultation et de coordination en oncologie est disponible pour tout renseignement sur les traitements et l'organisation des soins.

V. SORTIE

➔ SERVICE D'ONCOLOGIE HOSPITALISATION

C'est le médecin qui définit la date de sortie.

L'infirmière remettra les ordonnances nécessaires au patient ainsi que la convocation pour un prochain rendez-vous le cas échéant.

Un courrier médical sera adressé directement au médecin traitant.

➔ SERVICE D'ONCOLOGIE HOPITAL DE JOUR

Le patient sort de l'hôpital de jour à l'issue du traitement, au bout de quelques heures, avec la date du prochain rendez vous.